

Faut-il dissoudre les communes ?

P2

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Quatorzième année N°629 vendredi 11 décembre 2020 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

Eric Dupond-Moretti
au Maroc

Les raisons d'une visite

Le ministre français de la Justice est reparti avec un nouvel accord signé par les autorités marocaines où elles s'engagent à accepter le retour au bercail des mineurs marocains non accompagnés vivant en France...

Eric Dupond-Moretti

P7

L'ONU retire le cannabis de sa liste des drogues dangereuses

La fin des hallucinations

Alors que sa légalisation fait toujours débat à l'échelle internationale, la commission des stupéfiants des Nations unies (CND) a reconnu les vertus thérapeutiques du cannabis. Grand producteur de cette plante prisée surtout pour son usage récréatif, le Maroc va-t-il enfin autoriser son exploitation à des fins médicinales ?

P8/9

L'Hyperloop, un rendez-vous à ne pas louper...

P5



Déconfiné de Canard

Côté **BASSE-COUR**

FRS fait des vagues au Maroc

P3

Vaccin anti-covid : Les doutes de Pfizer...

APEBI contre ARMC

P4

ADMINISTRATION : LE COVID-19 ÉRIGÉ EN PRÉTEXTE POUR NE PAS SE RENDRE AU TRAVAIL...

TU TRAVAILLES EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL ? POUR LE MOMENT, JE SUIS EN MODE ABSENTIEL...



ZAG

L'entretien - à peine fictif de la semaine

Saad Eddine Al Othmani



Le vaccin chinois est irrésistible

P11



Confus de Canard



Faut-il dissoudre les communes ?



Abdellah Chankou



La démocratie locale n'en finit pas de sombrer au Maroc sous les coups de boutoir d'un gangstérisme communal ravageur et sans limites. Mais pour combien de temps encore ? Trop, c'est trop.

Certaines stars de cette incurie locale scandaleuse commencent à tomber les uns après les autres dans le sillage des enquêtes accablantes de l'inspection du ministère de l'Intérieur. La dernière grosse prise des services de Abdelouafi Laftit a pour nom Abdelkrim Choukri, le président PAM suspendu de ses fonctions depuis le vendredi 4 décembre pour cause d'une série de graves irrégularités relevées dans la gestion de nombreux chantiers de la commune qu'il préside. Également député, le mis en cause qui règne sur Dar Bouazza depuis 2009 était un ex-agent d'autorité qui, selon bien des observateurs, s'est enrichi comme ce n'est pas permis au contact de ses concitoyens. Et surtout sur le massacre urbanistique incroyable infligé depuis les années 2000 à cette belle localité de la périphérie casablancaise dans ses deux versants (Tamaris et Errahma), à coups d'habitat anarchique, de lotissements clandestins et de dérogations douteuses sur fond d'une prédation foncière et immobilière flagrante. Enfantant plusieurs dérives dénoncées par la population, celle-ci s'est accélérée ces dernières années, à la faveur de sa transformation en nouveau pôle résidentiel très prisé par une partie de la classe moyenne et aisée, chassée par les mille et

Le salut communal viendrait peut-être de la dissolution des conseils municipaux et la reprise par l'État de ses prérogatives qu'il a transférées en 1976 aux partis politiques...

une nuisances de la ville de Casablanca.

« La commune urbaine de Dar Bouazza se fixe comme objectif de jouer le rôle d'un régénérateur urbain permettant de réguler l'offre urbaine future aux exigences économiques, sociales et environnementales, ce qui engendrera sans doute une opportunité de développement de la ville », lit-on dans un document de l'agence urbaine de Casablanca. Cette ambition, figée au stade de vœux pieux, s'est fracassée sur les récifs d'une incurie locale dopée par la corruption, le népotisme et la tentation de l'argent facile.

Dar Bouazza d'aujourd'hui c'est le même massacre subi par une autre localité voisine, Bouskoura, dont la mutation urbaine s'est accompagnée de bien des abus à caractère notamment immobilier et industriel... Had Soualem n'a pas plus connu un meilleur sort avec son ancien président istiglalien, Zine Al Abidine Al Houass, tombé il y a quelques années suite à une affaire retentissante de cash de plusieurs milliards retrouvés chez lui, qui en disait long sur l'étendue de ses pratiques devenues très communes sous nos cieux. Tout récem-

ment, c'est l'ex-ministre MP Mohamed Moubdii qui a été interrogé par la police judiciaire sur ses exploits d'ex-maire de Fkih Ben Saleh.

Des élus véreux de cet acabit, sans foi ni loi, traversent tous les partis politiques dont ils utilisent les étiquettes - que certains vont jusqu'à acheter - juste comme un tremplin pour faire tomber les communes dans leur escarcelle. Moins pour servir la collectivité que pour s'en servir et se servir.

Des profils pareils à la moralité douteuse et sans aucun niveau intellectuel, qui ne justifient d'aucune compétence particulière, sinon celle d'achat des voix et de montages frauduleux, n'ont de cesse de prendre en otage les intérêts de la population aux dépens de laquelle ils s'enrichissent indûment au vu et au su de tous. La commune rapporte gros pour qui sait la considérer comme un business, son business...

La responsabilité première de ce naufrage revient aux partis qui ont pris l'habitude d'infliger aux citoyens des élus qui agissent moins en élus respectables qu'en brigands. Les pouvoirs publics ne sont pas moins responsables ; en ce sens qu'ils ont continué à cautionner en organisant dans les mêmes conditions contestables des élections communales qui ne servent in fine qu'à perpétuer depuis 1976 un système local complètement pourri. En manquant de fermeté et d'exigence envers les partis, le ministère de l'Intérieur a contribué à maintenir ce statu quo ravageur dont les contrecoups en termes de développement sont très coûteux. Dans ce monde interlope, où rien ne fonctionne normalement, tout est monnayable, rien n'est gratuit, il faut passer à la caisse pour obtenir une autorisation de construire, un permis d'habiter, celui d'ouvrir un commerce ou de faire des travaux. Autrement, c'est le bouton des manœuvres dilatoires qui est actionné illico. Bonjour la galère. Qu'attendre de candidats qui au vu et au su des autorités se battent pour la plupart à coup de plusieurs millions de DH lors des campagnes électorales ?

Certes, des irrégularités à la pelle, des scandales à tire-larigot et de cas de concussion en abondance sont débusqués a posteriori par les enquêteurs du ministère de tutelle et les magistrats de la Cour des comptes. Mais est-ce le meilleur moyen pour mettre fin à ces dérives locales à grande échelle ? Le ministère de l'Intérieur n'a-t-il pas à mieux à faire que de contrôler l'action d'élus censés jouer leur rôle au service de la collectivité ? Le salut communal viendrait peut-être de la dissolution des conseils municipaux et la reprise par l'État de ses prérogatives qu'il a transférées en 1976 aux partis politiques... Une reprise en main ne serait-ce que provisoire s'impose plus que jamais. Objectif: Permettre à cette classe politique malade et dépassée de faire son aggiornamento qui déboucherait sur le recrutement d'un vrai personnel politique, jeune, instruit et dynamique. Faute de quoi, il serait illusoire de prétendre construire sur cette faillite communale retentissante une régionalisation saine et solide, susceptible de remédier aux dysfonctionnements territoriaux qui plombent le développement du pays. ●



Côté BASSE-COUR



GCAM au chevet de la filière avicole

Partenaire privilégié de la filière avicole dont il a toujours accompagné et soutenu le développement, le Groupe Crédit Agricole du Maroc (GCAM) a tenu mardi 1er décembre une réunion avec la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (FISA) et ses associations membres (APV, ANPO, ANAM, AFAC, ANAVI). Au menu des discussions, le bilan santé du secteur, les mesures d'accompagnement à mettre en place et les attentes des professionnels pour mieux négocier la sortie de la crise sanitaire sans y laisser beaucoup de plumes. Autour de la table, Tariq Sijilmassi, président du directoire du GCAM, Youssef Alaoui, le patron de la FISA et Mohamed Alamouri, président de la COMADER, une brochette d'opérateurs du secteur ainsi que des représentants du ministère de l'Agriculture. Empreinte de franchise, cette réunion a permis de se pencher sur les réalisations de la filière avicole, notamment dans le cadre du Plan Maroc Vert, l'évolution des indicateurs, ainsi que les contraintes et les leviers à actionner pour son développement futur dans le contexte de crise actuelle.

Sur ce point, le GCAM a réitéré son engagement « ferme » d'accompagner les acteurs de la chaîne de valeur, et de répondre aux besoins d'investissements importants qui doivent être réalisés dans le cadre de la nouvelle stratégie agricole « Génération Green 2020-2030. » La banque verte compte d'ailleurs lancer une plateforme intégrée pour digitaliser les transactions de la chaîne de valeur avicole et développer ainsi un écosystème « spécifique » pour la profession dont les représentants se sont réjouis du dernier changement de statut fiscal qui a reconnu l'aviculture, - longtemps traitée comme une activité commerciale et industrielle - comme une composante du secteur agricole. En signe de reconnaissance de la contribution du GCAM au développement de la filière avicole, Youssef Alaoui a remis au nom de la FISA un trophée à Tariq Sijilmassi. ●



Tariq Sijilmassi et Youssef Alaoui : Le secteur avicole en quête de soutien.

Le tourisme national sans visibilité...

Le Maroc touristique se dirige à pas sûrs vers le ratage de la période des fêtes de fin d'année propice à l'arrivée des touristes notamment européens. Motif ? Les autorités marocaines tardent à lever les mesures de fermeture de l'espace aérien national à la navigation aérienne normale. Seuls les vols à caractère exceptionnel entre le Royaume et les pays étrangers sont autorisés avec obligation de montrer patte blanche (autorisations de voyage, résultats des tests PCR...).

Secteur très fragile s'il est en est, le tourisme qui s'accommode mal des restrictions qui anesthésient les déplacements humains a besoin au moins d'un minimum de visibilité pour pouvoir fonctionner. La visibilité ! C'est ce qui manque le plus à des professionnels du tourisme national asphyxiés,



qui faute d'une date de réouverture des frontières nationales ne peuvent rien programmer. Ni pour les fêtes de fin d'année qui sont tombées à l'eau ni même pour le printemps prochain, étant donné que les T.O ont besoin d'un calendrier clair et précis pour pouvoir programmer de nouveau la destination Maroc, et les touristes de temps pour réserver leurs séjours. En attendant des lendemains qui chantent, il faut encore attendre ? ●

FRS fait des vagues au Maroc

Filiale du transporteur maritime allemand, FRS Iberia Maroc, qui exploite plusieurs lignes sur le Détroit depuis plus d'une décennie, est au centre d'une affaire pour le moins troublante. La justice marocaine vient d'ordonner la saisie de son bateau à passagers Tanger Express au profit de l'administration des douanes après le refus de l'opérateur de lui verser une amende d'un montant de 183 millions de DH en relation avec une affaire de trafic de stupéfiants débusquée par la

police espagnole. Les faits remontent au 12 août 2020 lorsque des agents de la Guardia civil opérant sur le port d'Algésiras interceptent, appuyés par une brigade canine, un cargaison de cannabis soigneusement cachée dans un camion embarqué depuis le port de Tanger Med à bord du navire saisi. Scandale... Trois agents FRS, impliqués dans cette affaire scabreuse, ont été condamnés après s'être passé aux aveux. Sous couvert de transport de passagers, FRS navigue-t-elle en eaux troubles ? ●

**LE PATRON DU PAM VEUT ABSOLUMENT ÊTRE
DU PROCHAIN GOLVERNEMENT**

**JE NE SUIS PAS GOURMAND,
UN PETIT STRAPONTIN ME
SUFFIT...**



Vaccin anti-covid : Les doutes de Pfizer...

« Pfizer n'est pas sûr que le vaccin empêchera une personne vaccinée de contaminer d'autres personnes! » C'est le patron du laboratoire américain Albert Bourla qui a tenu ce propos sur

La chaîne NBC. Pour l'intéressé, il faudra des tests supplémentaires pour trancher la question. De quoi rassurer les vaccino-sceptiques et provoquer un enthousiasme mondial envers la vaccination à la hauteur de l'importance des enjeux de santé.

Le vaccin de Pfizer BioNTech se base sur la technologie de l'ARN messager. Celui-ci est un code génétique intermédiaire qui ordonne aux cellules de fabriquer des protéines données. « Pour le vaccin contre le coronavirus, on demande aux cellules de fabriquer la spicule du coronavirus. Inoffensive en elle-même, mais caractéristique du covid-19, c'est elle qui lui donne son aspect de couronne. Le système immunitaire repère cette spicule dans l'organisme, il croit que le virus est là, et commence à fabriquer des anticorps pour se protéger. Le corps est donc prêt à se battre, même s'il n'est pas infecté. » écrit le site francetvinfo.fr du 3 décembre 2020. Mais pour protéger des formes graves de l'infection, le vaccin agit sur le système immunitaire et sur les poumons et pour pouvoir en plus protéger contre les contaminations, le vaccin doit aussi être capable de faire disparaître le virus de la bouche et du nez que sont visiblement les vecteurs de sa transmission. La guerre de la narine va-t-elle se terminer ? ●



COVID-19 : LES INDICATEURS S'AMÉLIORENT AU MAROC...

**J'AI L'IMPRESSON
QUE LE VIRUS A
DÉCIDÉ DE QUITTER
LE MAROC...**

**TU VEUX DIRE
QU'IL EST EN
TRAIN D'ÉMIGRER
CLANDESTINEMENT ?**





Côté BASSE-COUR



Le Bourgeois GENTLEMAN

Khouribga, une ville française... (24)

En 2020, nous célébrons le centenaire de la fondation de la ville de Khouribga et celle de l'OCF, l'Office Chérifien des Phosphates voulu par Lyautey. Jnaynar Lotti comme le nomment les indigènes des Ouled Abdoun, en signant le décret du 27 janvier 1920, est conscient du caractère exceptionnel de l'Office, prononcé « Loufisse » par les autochtones, et décide d'en confier l'exploration et l'exploitation au seul « Magasin » (ma5zen) afin d'éviter la rapacité libérale du secteur privé. Lyautey se laisse gagner peu à peu par le scepticisme religieux, ses années passées en garnison et son retour au contact de la troupe ont suffisamment nourri son esprit qui mûrit des idées novatrices sur la fonction de l'armée. Au 1er escadron qu'il commande, il bouleverse les habitudes et décide de créer un réfectoire, alors que jusque-là les soldats n'avaient aucun endroit pour manger, un foyer pour les soldats avec une bibliothèque, un billard et des jeux, des cours pour illettrés et une commission consultative pour permettre aux soldats de donner leur avis. Autant de nouveautés qui irritent ses chefs en haut lieu, mais transforment son équipe en escadron modèle. Lyautey fréquente les intellectuels parisiens qui l'encouragent et l'invitent à écrire un article pour la Revue des deux Mondes sur « Le rôle social de l'officier ». Il ne signe pas son texte car il n'a pas demandé l'autorisation à sa hiérarchie pour l'écrire. Lyautey est vite reconnu. Son article crée la polémique parce qu'il défend l'action éducatrice de l'armée au-delà de sa fonction purement militaire. Lyautey, qui veut dépasser les rapports de classes, voit en effet le service militaire comme l'unique moyen de former la jeunesse sur une base égalitaire et combattre l'illettrisme. Le partage fait autour de cet article fondateur est tel que les lettres d'encouragement et les dons affluent de toute la France. Avec les sommes reçues, Lyautey peut financer l'achat de 133 000 livres pour les bibliothèques de soldats qui se créent dans les régiments. Après les remous causés par son article, il part pour l'Indochine. Il comprend vite qu'il faut gouverner avec les Indochinois, non contre eux, qu'il faut respecter leurs traditions et s'efforcer de se rallier les élites du pays conquis. Lyautey esquisse tout un pan de la doctrine qu'il appliquera plus tard au Maroc. Il rejoint l'état-major du corps d'occupation à Hanoi, au Tonkin. Il se fait expliquer et comprend vite « la conquête civilisatrice » : le succès militaire est nécessaire, mais il n'est rien sans la structuration du pays conquis : routes, télégraphe, marchés, cultures sont nécessaires ! La pacification du pays doit s'étendre comme la tâche de vin sur une nappe. Lyautey part ensuite pour Madagascar et arrive à Tananarive en mars 1897. Sa première mission est de pacifier la zone dissidente du nord. Une fois les paysans rassurés et remis au travail, il organise le pays où tout manque. Il a carte blanche et en profite pour construire des routes et créer des villes comme Ankazobe (sa passion d'enfance, quand il jouait dans son bac à sable cf. Canard Libéré N°628). Ces cinq années passées à Madagascar le combleront, surtout quand il compare avec la situation qu'il retrouve en France à chaque permission et où le scandale de l'affaire Dreyfus ne fait que s'étendre. En décembre 1899, à l'occasion d'une de ces permissions, il tient une conférence sur le thème de la politique coloniale, qui paraît dans la Revue des Deux-Mondes sous le titre « Du rôle colonial de l'armée », où il insiste sur l'importance d'une bonne administration des territoires conquis. Les politiques lui conseillent aimablement de se faire oublier. Il s'ennuie et ronge son frein jusqu'à l'été 1903, quand il entend parler de l'insécurité qui règne à l'ouest de l'Algérie où des tribus marocaines du Bled Siba lancent des razzias, pillent et retournent se mettre à l'abri au Maroc. ● (A suivre)

Bourgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Le Covid recule pour mieux rebondir ?

Les indicateurs nationaux du Covid se sont nettement améliorés au cours des deux dernières semaines, au grand soulagement de tous. Baisse du nombre des nouveaux infectés quotidiens, celui des cas actifs en circulation, celui des patients en réanimation et même celui des décès. La décrue a touché principalement la région de Casablanca qui menait la course en tête depuis plusieurs mois. Mais on ne sait pas à quoi est redevable ce recul et quels en sont les véritables ressorts, surtout que les responsables du ministère de la Santé, taciturnes quand il s'agit d'aller au-delà du bilan très sommaire communiqué tous les jours, n'ont rien dit officiellement à ce sujet. Cette décrue bienvenue est-elle symptomatique de la fin du pic de la « deuxième vague » ou comme l'a expliqué un virologue marocain à un sursaut tardif des Marocains quant à la nécessité du respect des gestes barrières ? Certains



médecins, plus prudents, mettent en garde contre un nouveau rebond épidémique pouvant intervenir avec l'intensification du froid, à la faveur de l'avènement de l'hiver le 21 décembre. De quoi refroidir toutes les ardeurs... ●



Youssef Chraïbi, une autonomisation téléphonée...

APEBI contre ARMC

L'association marocaine de la relation Client (AMRC) n'en démord pas. Elle veut absolument quitter le cocon de l'APEBI, affiliée à la CGEM en tant que Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring, pour se constituer en fédération autonome siégeant également au sein de la confédération patronale. Sauf que cette volonté d'autonomisation s'est heurtée aux réserves de l'enseigne-mère qui voit d'un mauvais œil cette défection de nature à l'amputer d'une partie de sa raison d'être. Devant la détermination des dirigeants de l'ARMC de voler de leurs propres ailes, l'APEBI a exigé que la future fédération ne comporte pas le mot offshoring dans sa dénomination. Qu'à cela ne tienne ! Le président de l'ARMC Youssef Chraïbi, pour lequel le divorce est consommé, a opté pour l'outsourcing pour désigner l'instance en gestation. La séparation de l'ARMC d'avec l'APEBI est encouragée en sous-main par Moulay Hafid Elalamy qui agit dans ce secteur avec une double casquette. En tant que ministre chargé de l'économie numérique et comme opérateur. Un conflit d'intérêts qui ne semble déranger personne, à commencer par l'intéressé qui manœuvre en coulisses pour placer, selon certaines rumeurs, son homme à la tête de l'APEBI ou de l'ARMC. Il s'agit de Hassan Ghellab, fils de l'ex-ministre istiqialien Karim Ghellab, qui travaille chez lui en tant que directeur général adjoint pour l'Afrique de l'Ouest. Seuls les esprits tordus y verront une opération téléphonée. ●

Black-out sur les vaccins chinois

Les vaccins chinois contre le Covid-19 n'ont pas bonne presse dans les médias occidentaux où ils sont très peu cités ou pas du tout. Ainsi dans le journal Le Monde du jeudi 3 décembre qui a consacré un long article aux différentes techniques développées par les laboratoires pharmaceutiques en vue de leur élaboration. « Au bout de dix mois de développement accéléré, la compétition entre les

laboratoires pour la vaccination contre le nouveau coronavirus a pris un tournant très médiatique ces dernières semaines avec la multiplication des annonces de résultats. Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca ou l'institut russe Gamaleïa ont été parmi les premières équipes à dévoiler les résultats de leurs recherches », lit-on en préambule de cet article dont l'auteur a escamoté les vaccins chinois qui sont pourtant les premiers à avoir été finalisés et mis sur le marché. Le Maroc a d'ailleurs conclu très tôt un contrat avec la firme chinoise Sinopharm pour une première commande en cours de 10 millions de doses, administrées en deux injections, qui permettront au pays de lancer avant le début de l'année une campagne de vaccination au profit du personnel en première ligne dans la lutte contre le virus. Avant la généralisation de l'opération à l'ensemble de la population avec une priorité pour les seniors et les personnes souffrant de comorbidités. ●





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



L'Hyperloop, un rendez-vous à ne pas louper...

Initiié il y a plus de 34 ans entre feu le Roi Hassan II et l'ex-roi Juan Carlos, le projet de la liaison fixe entre le Maroc et l'Espagne vient de refaire surface après avoir été abandonné pour des raisons liées à sa faisabilité technique mais aussi politique du fait des relations complexes entre les deux pays voisins. Il semble que ce chantier grandiose, vieux serpent de mer ressuscité, n'est plus regardé, côté espagnol, avec des lunettes de petite vision. Un tel projet permettrait en effet, au-delà de la connexion de Tanger à Algésiras, de relier en un temps record l'Europe à l'Afrique présentée comme le continent de toutes les opportunités.

« Il faut imaginer l'Afrique dans 50 ans. C'est le continent de l'avenir », a expliqué le chef du projet Luis Gonzalez Lorenzo, qui précise que Tanger n'a pas été choisie au hasard. « C'est un hub du commerce et du développement. (...) La ville peut être une passerelle vers l'Afrique, et l'on pourrait ensuite étendre le projet jusqu'au Nigeria ou d'autres zones » poursuit-il. Le



L'hyperloop, un engin futuriste...

mode de transport actuel privilégié est révolutionnaire. Il s'agit de l'Hyperloop qui a fait l'objet dans le cadre d'un concours international d'une collaboration fructueuse avec le milliardaire américain d'origine sud-africaine Elon Musk, connu pour être le fondateur de SpaceX et le créateur de la voiture Tesla.

Concrètement, l'Hyperloop se présente sous la forme d'un tube dans lequel sont propulsées des capsules transportant des voyageurs ou des marchandises à plus de 1.000 km/h. Parmi les liaisons à l'étude, celle de Madrid-Casablanca que ce mode de locomotion

futuriste pourrait relier en une heure. Le promoteur américain du projet a déjà signé un accord avec les Émirats arabes unis pour construire le premier Hyperloop, à l'occasion de l'Exposition universelle 2020, reportée pour cause de la crise sanitaire au 1er octobre 2021. L'Hyperloop reliera Dubaï à Abou Dhabi en 12 minutes au lieu de 1h50 en voiture. Pourvu que Madrid et Rabat soient cette fois-ci assez déterminées pour ne pas louper le rendez-vous de l'Hyperloop. ●

BIM Maroc cède une partie de ses parts...

Changement dans le tour de table de BIM Maroc. Désormais, 35% du capital de cette chaîne de commerce de proximité, qui a investi pratiquement toutes les rues de Casablanca et bien d'autres villes, a été cédé par la maison-mère turque au fonds britannique Helios Investment Partners. Montant de la transaction : 70 millions de dollars avec une clause d'ajustement du prix qui varie en 7 et 12 millions de dollars. Harcelé par le ministre du Commerce Moulay Hafid Elalamy qui lui reproche de ne pas exposer assez de produits agro-alimentaires marocains, BIM est-il en train de quitter le Maroc ? ●

f ECOCITÉZENATA / ZENATAECOCITY.MA / #VIVREECO

" C'EST ÊTRE PROCHE DE TOUT, AU QUOTIDIEN "
SAMID GHAILAN ET SON ÉPOUSE

ECO-CITÉ ZENATA
5 MIN DE MARCHÉ DES COMMERCES, ÉCOLES, MOSQUÉE...

ECO-CITY ECL LABEL

Accompagner ses enfants à l'école, faire ses courses, aller au parc ou faire du sport en se déplaçant à pied, c'est possible à l'Eco-Cité Zenata ! Chaque quartier est conçu pour offrir à ses habitants toutes les commodités essentielles pour une vie de qualité.

UN PROJET DU GROUPE CDG





Déconfiné
de Canard

Côté BASSE-COUR



COUP
DE BEC



Le Parti du bon sens (53)

Notre ami le président...



Par **Noureddine Tallal**

Ca devait arriver un jour, fatalement ! Valérie Giscard d'Estaing est mort, mercredi 2 décembre 2020... La cause du décès ? Le ou la covid-19, voyons, le seul mal du moment qui tue... Elle a bon dos, la pandémie, à qui on attribue désormais une

bonne partie des décès... Pourtant, l'ancien président de la République française, étant âgé de 94 ans, pourrait simplement et logiquement mourir de vieillesse ! Mais bon, nous ne sommes pas médecins, et Lhaj Miloud non plus !

VGE a donc tiré sa révérence... On ne verra plus sa silhouette distinguée... On n'entendra plus son accent si particulier qui a fait le bonheur de générations d'humoristes... Il aura été président de la République française pendant un septennat, de 1974 à 1981...

Avant de passer la main, après sa défaite, à son meilleur ennemi, le socialiste François Mitterrand... Tiens, à ce sujet, Lhaj Miloud estime que les Français auraient dû conserver le principe du septennat... Une durée raisonnable pour un mandat, afin de permettre au président élu par le peuple d'accomplir son programme... Cinq ans, c'est un peu ric-rac, comme l'avait souligné feu Hassan II lui-même... Paix à son âme !

Le mandat de VGE s'est déroulé pendant une période difficile, juste après la Guerre d'Octobre et le premier choc pétrolier... Lhaj Miloud se dit parfois que si VGE avait bénéficié d'un second mandat, la France aurait peut-être connu une trajectoire plus heureuse en réalisant, en temps opportun, des réformes qu'elle aura beaucoup plus de mal à mener par la suite... Les socialistes sont passés par là... « Avant l'heure c'est pas l'heure, après l'heure, c'est plus l'heure ! »...

Lhaj Miloud se souvient avec nostalgie de cette époque révolue où tout était clair, les rôles bien définis et où les positions des uns et des autres ne souffraient aucune ambiguïté... Le paysage politique français se déclinait en quatre camps distincts aux programmes bien ficelés et aux leaders charismatiques ! De gauche à droite,

s'affrontaient les communistes de Georges Marchais, les socialistes de François Mitterrand, la droite gaulliste de Jacques Chirac et la droite libérale de VGE... Les confrontations étaient mémorables et s'apparentaient à de véritables duels, où les petites phrases « nonchalamment balancées » étaient contrairement aux apparences bien réfléchies... Elles étaient bien mitonnées à l'avance et assénées au moment opportun, telle des bottes secrètes qui faisaient perdre pied à l'adversaire, et constituaient des moments d'anthologie que l'Histoire retiendra à jamais !

« Vous n'avez pas le monopole du cœur » a répliqué VGE à Mitterrand le 10 mai 1974, au cours du débat télévisé de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle. Et cette phrase assassine aura suffi à couper l'herbe sous le pied de Mitterrand et lui aurait fait perdre une bonne partie de ses électeurs potentiels, selon nombre d'observateurs...

Curieusement, tous ces hommes auront gouverné la France ... Et Chirac a même eu droit à deux mandats... Tous sauf un, pour être plus précis... Le communiste Marchais, le grand tribun aux discours enflammés, dont les envolées lyriques ne sont pas sans rappeler un certain Mélenchon... Mais Marianne n'a jamais osé franchir le pas en confiant les rênes du pouvoir à un communiste... Dans lequel beaucoup voyaient encore, à tort ou à raison un « agent » du Komintern, plus préoccupé par la sauvegarde des intérêts de la toute puissante Union Soviétique de l'époque que par celles de la Nation tricolore !

Ils sont tous décédés aujourd'hui... Mais ils auront coûté un pactole au contribuable français puisque tous les présidents à la retraite perçoivent jusqu'à leur mort une pension mensuelle de 6 000 Euros ! Pour un CDD de sept ans... Et désormais de cinq ! Avouez que ça fait rêver ! Presque autant que la pension allouée à notre Benkirane national à qui Lhaj Miloud souhaite, malgré tout, une longue et paisible retraite... Ça nous coûtera ce que ça nous coûtera, l'homme ayant bien mérité la générosité de la patrie, nous assurent ses partisans !

En bon auvernat qu'il était, VGE a, quant à lui, fait durer le plaisir, puisqu'il a touché la dite pension depuis 1981... Il a pris sa retraite de président à 52 ans et aura vécu donc aux frais de la princesse pendant 42 ans ! Lhaj Miloud n'ose pas faire le calcul mais le chiffre doit donner le tournis ! Un véritable jackpot ! Benkiki fera peut-être mieux, à supposer que l'état de nos finances le permette en ces temps de disette causée par le coronavirus !

En tout cas, le Maroc gardera un souvenir ému du défunt ! Un grand ami du Maroc, lui aussi, tout comme son grand rival Chirac ! Et qui entretenait avec feu le Roi Hassan II une relation de confiance et d'estime réciproques qui ne s'est jamais démentie... Un homme distingué qui aimait le faste et avait un faible pour tout ce qui brille... Les diamants et les belles femmes, tout particulièrement... Ce n'est pas Lhaj Miloud qui l'en blâmera ! Et qui s'est même targué d'avoir accroché la Princesse Diana à son tableau de chasse ! Excusez du peu !

Des hommes à femmes, beaucoup de présidents Français l'auront été d'ailleurs... Multipliant les aventures et se faisant parfois attraper la main dans le sac de manière assez lamentable... VGE dans un accident de voiture nocturne alors qu'il quittait sa maîtresse... Quant à l'histoire du scooter de Hollande, on n'y reviendra pas ! Le rideau est donc tombé... Et Lhaj Miloud, comme tous les anciens, garde un souvenir ému de son discours d'adieu, au moment de son retrait de la scène politique... « Je souhaite que la providence veille sur la France pour son bonheur, pour son bien et pour sa grandeur... Au revoir ! ». Effectivement, Monsieur le président, ce n'est qu'un au revoir ! Reposez en paix ! ●

COVID : UN VIRUS MYSTÉRIELUX ET IMPRÉVISIBLE...

SI LE VIRUS MUTE EN 2021, QU'EST CE QUI VA SE PASSER ? ON VA L'APPELER COVID-21...



Le vaccin anti-covid gratuit pour tous

Le vaccin anti-Covid sera gratuit pour tous les Marocains et non pas seulement pour les plus démunis comme l'a affirmé le ministère de la Santé. Ainsi en a le Roi Mohammed VI qui a tranché le débat initié au cours des dernières semaines sur sa gratuité ou non. « Ce geste royal noble puise son essence dans la Haute sollicitude royale et la bienveillance humaine dont le Souverain ne cesse d'entourer l'ensemble des composantes du peuple marocain depuis l'apparition des premiers cas de ce virus au Maroc » a indiqué un communiqué du Cabinet royal diffusé mardi 8 décembre. Ce geste « vise à garantir le vaccin pour tous les Marocains comme

moyen adéquat pour s'immuniser contre le Virus et contenir sa propagation dans la perspective d'un retour progressif, par la Grâce de Dieu, des citoyens à leur vie normale dans la quiétude et la sécurité», ajoute le communiqué. Le démarrage de la campagne de vaccination, prévue initialement le 4 décembre, a été reporté au début de l'année prochaine en raison de la non-réception par les autorités sanitaires marocaines des résultats des essais de la phase 3 du vaccin du chinois Sinopharm. Résultats que les Emirats-arabes unis, qui se sont approvisionnés auprès du même fournisseur, ont validés mercredi 9 décembre en confirmant que le vaccin est efficace à 86%. ●





Le Maigret DU CANARD



Eric Dupond-Moretti au Maroc

Les raisons d'une visite

Le ministre français de la Justice est reparti avec un nouvel accord signé par les autorités marocaines où elles s'engagent à accepter le retour au bercail des mineurs marocains non accompagnés vivant en France...

Jamil Manar

Nouvel accord judiciaire signé lundi 7 décembre à Rabat entre le Maroc et la France à l'occasion de la visite du Garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti qui a rencontré son homologue marocain Mohamed Benabdelkader. Portant sur la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA), cette convention vise selon le haut responsable français à fluidifier davantage l'échange d'informations en vue de la mise en place des outils concrets à même de résoudre une problématique commune aux deux pays, a affirmé Dupond-Moretti. Celui-ci s'est félicité de la collaboration des autorités marocaines « pour l'aide précieuse qu'elles nous ont apportée, notamment pour l'identification des mineurs isolés, car sans identification, aucune action judiciaire n'est possible ». Concrètement, le problème « commun » aux deux pays concerne ces groupes d'enfants non accompagnés qui ont commencé à débarquer à Paris en 2016 en provenance d'autres pays européens, notamment l'Espagne et la Belgique. La majorité des mineurs en question, âgés entre 10 et 14 ans, a élu d'abord domicile dans le quartier de la Goutte d'Or au centre du 18ème



Eric Dupond-Moretti.

arrondissement avant de migrer vers la Seine- Saint-Denis et d'autres villes de France comme Rennes, Nantes ou Lyon. Selon des estimations d'associations hexagonales, ces mineurs clandestins vivant en France, toutes nationalités confondues, sont au nombre de 16 000 à 40 000. Dans le lot, nombre d'entre eux ont atteint la majorité alors qu'ils se déclarent mineurs, à en croire certaines enquêtes réalisées sur place. Ne parlant pas français, vivant dans la

rue et sniffant la colle, ils vivent des petits larcins et de la mendicité. Le phénomène de ces enfants marocains de la rue, bientôt rejoints par des gamins algériens et tunisiens, a attiré l'attention de la mairie de Paris qui a essayé de les identifier et de les prendre en charge. Sauf que le phénomène a pris des proportions telles qu'il commence à inquiéter sérieusement les autorités françaises. Des enfants livrés à eux-mêmes, paumés et sans ressources,

peuvent être la proie facile des réseaux criminels et surtout « terroristes » qui peuvent les embrigader et les utiliser une fois devenus adolescents dans des projets d'attentat. Ce risque fait craindre le pire au gouvernement français après les derniers attentats perpétrés sur le sol hexagonal par des fanatiques manipulés d'origine musulmane. C'est dans ce contexte qu'il convient de lire la visite de M. Eric Dupond-Moretti au Maroc où il est venu solliciter l'aide des autorités du Royaume pour identifier les mineurs marocains isolés que la France de Macron considère comme une bombe à retardement qu'il faut d'urgence désamorcer en s'en débarassant. Comment ? En la refilant au pays d'origine. Et c'est le sens du nouvel accord franco-marocain de Rabat qui vise à « permettre aux magistrats [français] de la jeunesse de disposer des éléments indispensables pour prendre les mesures les plus adaptées à l'intérêt de ces enfants, y compris le retour » a indiqué M. Dupond-Moretti. Cependant, les opérations de retour au Maroc des enfants isolés au se feront sur la base de décisions de placement prononcées par des juges marocains. Un problème de moins pour la France où l'ambiance, visiblement empoisonnée par des gamins perdus, peut redevenir bon enfant... ●

Texte de l'Oie

Humour et sarcasme au temps du Coronavirus (14)

Vaccin versus Virus

Par manque de confiance, nous ressemblons à ceux qui sont proches de la mosquée – ou de l'église – mais qui sont loin de Dieu. Le vaccin... c'est l'évangile du jour. En parler c'est comme parler des OVNI ou des extraterrestres, et là, tout le monde raconte des contes violets. Beaucoup de ces gens font partie de ceux que le diable berce quand ils dorment. Leur défiance culmine et fulmine. Les gens s'imaginent qu'il s'agit d'une dose létale d'une solution liquide à action ultra lente, truffée d'une puce, qui sera injectée dans notre corps. C'est à croire que tout le monde est potentiellement un Che Guevara ou un agent double infiltré on se sait où. Même les blancs-becs et les ratés qui s'alignent dans les cafés en rang d'oignons ne se prennent pas pour rien. Leurs improvisations et radotages qui sortent de travers défient et supplantent la science ; leur bonheur consiste à assombrir notre vie. Et les instances ? Elles en savent sûrement plus qu'elles ne veulent en révéler, quant à nous, nous pourrions au moins avoir la décence de dire que même si nous n'approuvons pas le truc,

cela n'infirmes pas son mode de fonctionnement. Et si nous allongeons la sauce, nous serons confrontés aux détails qui achèvent, comme ces maisons qui empêchent de voir la ville. Ah, ce canular (anti)conspirationniste et ce scepticisme ostentatoire et désespéré qui font de nous des hommes qui ne tiennent ni à fer ni à clou. Cela me fait penser à cette histoire du chien et du loup ; pendant que le chien pissait, le loup a préféré s'en aller. La vie nous a toujours montré que les gens rejettent ce qu'ils ignorent et qu'inversement, ils sont tendancieusement prêts à acheter cher ce qu'ils n'arrivent pas à trouver facilement. Pour se donner de l'appétit, ils commencent par cracher précocement sur le premier geste de générosité et de sollicitude. Bref, arrêtons de vouloir tout cadrer ; nous ne sommes pas des ingénieurs en comportement humain ni des objecteurs de conscience. Pour le vaccin, l'avoir dans les fesses ou dans le dos, on s'en tartine le fion du moment que c'est gratuit. ●

Lahcen Ouasmi, Mansouria, 8 décembre 2020. l.ouasmi@flbenmsik.ma

TIMSS 2019 : LES ÉLÈVES MAROCAINS DERNIERS DE LA CLASSE EN SCIENCES ET MATHÉMATIQUES

REGARDE, C'EST NORMAL QU'ON SOIT NULS





Le Maigret DU CANARD



L'ONU retire le cannabis de sa liste des drogues dangereuses

La fin des hallucinations

Alors que sa légalisation fait toujours débat à l'échelle internationale, la commission des stupéfiants des Nations unies (CND) a reconnu les vertus thérapeutiques du cannabis. Grand producteur de cette plante prisée surtout pour son usage récréatif, le Maroc va-t-il enfin autoriser son exploitation à des fins médicales ?

Ahmed Zoubair

Bonne nouvelle pour les défenseurs du cannabis qui sont convaincus de son utilité thérapeutique. La commission des stupéfiants des Nations unies (CND) a, lors de sa 63e session convoquée le mercredi 3 décembre, statué favorablement sur l'avenir juridique de cette drogue douce controversée : 27 membres se sont prononcés en faveur de sa reclassification, 25 autres se sont exprimés contre et une personne s'est abstenue.

Il s'agit d'une grande victoire pour les partisans du cannabis et ses consommateurs invétérés aux quatre coins du monde, vu que la plante et sa résine étaient jusqu'à présent considérées comme des substances favorisant fortement l'abus et ayant un très faible intérêt médical. Ce changement de classification est conforme aux recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qui s'était appuyée sur des études scientifiques pour émettre un avis favorable à l'utilisation du cannabis. Celui-ci est utilisé depuis plusieurs années dans la conception de médicaments à l'instar de l'opium ou la morphine. Reste à obtenir la même requalification au niveau du droit international qui le considère comme un stupéfiant frappé d'interdiction et dont le commerce est considéré comme un trafic illicite. La décision de la commission des Nations unies ouvre une grande voie pour le Maroc qui compte parmi les plus gros producteurs mondiaux du chanvre. Alors que plusieurs pays ont dépénalisé la culture et la commercialisation de cette plante à des fins thérapeutiques, les autorités marocaines ont préféré ne pas s'engager sur cette voie malgré l'appel du Parti Authenticité et Modernité qui veut que le Maroc transforme cette herbe précieuse en « or vert ».

De nombreux pays y compris au continent africain se sont lancés dans le business du cannabis médical. Le Lesotho, un petit pays de 2,1 millions d'habitants, est devenu en 2017 le premier pays africain donner son feu vert pour la culture du cannabis médical. Un an plus tard, c'est au tour de l'Afrique du Sud d'aller jusqu'à légaliser, sur décision de sa Cour constitutionnelle, la consommation de la marijuana récréatif. Le 16 décembre 2019, le gouvernement zambien décide à son tour d'autoriser la culture du cannabis sur son territoire tout en affichant sa volonté de l'exporter à des fins médicales et économiques. Classé au rang de 4e producteur mondial de haschich par l'ONU en 2017, le Liban désireux de relancer son économie ravagée qui pourrait profiter d'un milliard de dollars chaque année au titre de l'export de la plante très prisée dont Israël voisin a déjà dépénalisé l'usage thérapeutique. En pleine expansion, le business du cannabis est appelé à se développer dans les années à venir. Selon une étude du cabinet Arc View Market Research, le cannabis à des fins thérapeutiques a réalisé aux Etats-Unis - qui en interdit cependant l'usage récréatif à l'échelle fédérale - un chiffre d'affaires de 6,9 milliards de dollars en 2016, soit 30 % de plus qu'en 2015, et pourrait générer 21,6 milliard de dollars d'ici 2021. Une manne fabuleuse qui fait saliver bien des pays, au rang desquels figure le Canada.



Le cannabis, l'or vert...

La légalisation du cannabis par ce pays de l'Amérique du nord en octobre 2018 a ouvert des perspectives très prometteuses pour la commercialisation du cannabis thérapeutique, associé au bien-être et récréatif. Une poignée d'entreprises comme Aphria, Cronos, Canopy Growth, Aurora Cannabis, OrganiGram, Canntrust et Tilray ont investi le créneau et œuvrent sans relâche pour mettre au point une gamme de produits dérivés afin de conquérir de grandes parts de marché à l'export. Principale cible : le marché américain où son usage médical est autorisé dans pas moins de 30 États.

Bataille commerciale

Dans cette perspective, bien des sociétés qui ont pris les devants et commencent déjà à nouer des alliances stratégiques, investissent à tour de bras dans la R&D, déposent des brevets et mettent au point des produits innovants. Dans cette bataille commerciale aux enjeux financiers colossaux, les techniques marketings sont également mobilisés en vue de créer des marques de confiance et contribuer à modifier la perception négative du cannabis chez le client. La science du cannabis est en plein essor. Son industrie s'est offert les services des scientifiques spécialisés les plus en vue (génétique, métabolisme, santé, techniques horticoles et industrielles). Il y a énormément de blé à ramasser. Il faut juste oser et cultiver la bonne approche. En France, l'idée du cannabis thérapeutique fait sérieusement son chemin. Le pays va expérimenter durant deux ans son usage à partir du premier semestre 2020 suite à une décision adoptée en novembre 2019 par l'Assemblée nationale. Une décision qui devrait soulager de nombreux malades souffrant de certaines pathologies pour lesquels les remèdes classiques sont devenus inopérants. Le Canada l'a bien compris en autorisant ses patients atteints de certaines maladies incurables comme le sida ou le cancer à fumer un joint ! En Australie, le cannabis à usage médical est légal depuis 2016. Le continent fait même partie des pays à avoir autorisé son exportation en 2018. Dans l'Union européenne, 21 pays sur 28 autorisent, à des degrés divers, le cannabis à usage thérapeutique. Dans ce domaine où la France est à la traîne, force est de reconnaître que les Pays-Bas ont été les précurseurs en permettant dès 2003 aux personnes atteintes de maladies graves (sclérose en plaques, sida, cancer, syndrome de la Tourette...) ou de douleurs chroniques de se procurer en pharmacie des médicaments à base de cannabis, sur présentation d'une ordonnance médicale.

En Allemagne, le cannabis thérapeutique est en vente libre depuis 2017. « Les patients pour lesquels toutes autres possibilités de traitement ont été épuisées peuvent obtenir une prescription médicale pour des fleurs de cannabis séchées et des extraits de qualité standardisés délivrés en pharmacie », indique l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) dans un rapport datant de décembre 2018. Le Royaume-Uni a rejoint en novembre 2018 les pays ayant légalisé ce type de cannabis. Ce dernier est prescrit par des médecins spécialistes sous forme de pilules ou d'huile mais pas sous forme de joint. En Italie, la marijuana est une affaire de l'armée qui en assure la production ; en République tchèque, la prescription et la délivrance du cannabis sont très restrictives; en Macédoine du Nord, le cannabis est en vente libre sans ordonnance. En Norvège, l'usage thérapeutique n'est pas ouvert à tout le monde. Les autorités étudient les demandes d'autorisations au cas par cas. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette même Union

**L'ONU SORT LE CANNABIS DE LA LISTE DES
DROGUES DANGEREUSES**

**CE QUI EST DANGEREUX C'EST
DE NE PAS FUMER DE JOINT...**





Le Maigret DU CANARD



européenne où le cannabis est élevé sans complexes au rang de business florissant n'a de cesse de faire pression sur le Maroc pour lutter contre la culture et le trafic du cannabis à un moment où de plus en plus de pays membres et autres ont brisé le tabou de cette plante aux bienfaits médicaux reconnus.

Cette duplicité européenne ne semble pas déranger les pouvoirs publics marocains qui continuent, au risque de passer à côté d'une opportunité économique en or, à faire la chasse aux barons du haschisch dont ils saisissent la marchandise qu'ils tentent de faire convoier clandestinement vers l'Europe. Cependant, depuis quelques années, le cannabis commence à faire ouvertement débat dans le royaume, à l'initiative du Parti authenticité et modernité (PAM) qui est allé jusqu'à déposer un projet de loi visant à légaliser le cannabis à usage thérapeutique tout

en réclamant une amnistie pour les cultivateurs de cette plante dans la région de Ketama au nord du pays. Mais cette initiative n'a pas prospéré, rencontrant même l'opposition farouche de certains partis, notamment le PJD au pouvoir dont les militants se soulent aux discours démagogiques. Les amis d'Al Othmani ont dû voir dans la démarche du parti dirigé à l'époque par Ilyas El Omari quelque chose de satanique. Pour eux, l'argent qui proviendrait du cannabis fut-il à usage thérapeutique est tout simplement haram. Pour détendre l'ambiance, il faut repasser... ●

Un énorme potentiel à exploiter...

Le Maroc pourrait récolter quelque 100 milliards de DH de la production du cannabis en cas de sa légalisation avec une structuration de la filière, à en croire un rapport récent publié par l'institut Prohibition Partners. En ces temps de disette financière provoquée par la crise sanitaire liée au Covid-19, une telle manne ne se refuse pas. Ce même centre, qui a évalué le potentiel africain du marché du cannabis médial à quelque 7 milliards de dollars, indique, en se basant sur des chiffres de l'ONU, que 80% de la production nationale du cannabis était destinée à l'export en 2017, alors que les 20% restants sont dédiés à la consommation locale. Le cannabis à usage récréatif au Maroc procède d'un phénomène culturel bien enraciné dans les mœurs des habitants du nord du pays qui fument le fameux sebsi. Ce qui fait que plusieurs adeptes de cette plante qui fait planer ne comprennent pas pourquoi sa consommation a été criminalisée. Peut-être parce que le cannabis est plus destructeur que tous les business comme celui des armes par exemple ? ●

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE
CHEZ LA DIRECTION DU MÉDICAMENT...

ON EST VENU
VOUS INTERROGER
SUR LES PRIX
DES MARCHÉS...

VOUS VOULEZ
PASSER UNE
COMMANDE ?
DE COMBIEN ?



ALOMRANE EXPO
SALON VIRTUEL

Du 17 au 21 Décembre



Acheter

vos appartements ou villas

Construire

vos lots de terrain

Développer

vos activités
promotionnelles et commerciales



Venez nous rendre visite sur :
www.alomraneexpo.ma





Le Maigret DU CANARD



Tribune Libre

Par Abdeslam Seddiki *

La leçon de Jouahri

L'intervention du Wali de Bank Al Maghrib devant la commission des Finances de la Chambre des Représentants le 24 novembre dernier n'est pas passée inaperçue. Et pour cause. D'abord par la qualité de l'intervenant qui n'est autre que Abdellatif Jouahri : celui qui a accumulé une expérience richissime dans le monde de la finance et de la banque et assumé des responsabilités de haut niveau dans l'administration en particulier comme Ministre des finances pendant une dizaine d'années et dans une période difficile, une carrière couronnée par sa nomination à la tête de la Banque Centrale en 2003. Ensuite par le contexte de crise que le monde traverse qui est nécessairement favorable au débat et incitatif à l'écoute, contexte dans lequel les Banques centrales, de par leur statut, ont été appelées à jouer un rôle de premier plan. Toutes les conditions sont donc réunies pour l'intervenant afin de capter son auditoire et susciter sinon l'adhésion à ses propos, du moins la reconnaissance de leur pertinence.

Dans son exposé écrit, préparé avec soin et méthode, le Wali de Bank Al Maghrib a abordé essentiellement l'impact de la crise sanitaire sur l'économie marocaine après avoir rappelé les contextes international et national et les réponses des autorités marocaines et de la Banque Centrale à la crise. Ainsi, a-t-il rappelé toutes les mesures prises à la fois par l'exécutif et par Bank Al Maghrib depuis l'apparition de la covid-19 en mars dernier. L'impact de la crise est désormais connu même s'il reste évolutif en fonction d'un certain nombre de paramètres qui évoluent dans l'incertitude tels que le traitement de la crise sanitaire, la reprise hypothétique de l'économie mondiale et de l'économie nationale. Grosso modo, cet impact négatif réside dans une forte contraction de l'économie, une perte significative d'emplois et une détérioration des équilibres macroéconomiques.

Ainsi, la croissance économique connaîtrait un ralentissement de 6,3% en 2020 avant de rebondir à 4,7% en 2021 ; l'inflation resterait faible, devant se situer en deçà de 1% en 2020 et 2021 ; le chômage a connu,

selon les données du HCP, une hausse de 3,3 points pour s'établir à 12,7% au niveau national aux termes du troisième trimestre indiquent, en glissement annuel, une perte de 581000 emploi. Ce taux est passé de 12,7% à 16,5% dans les villes et de 40% à 46,7% pour les jeunes citadins de 15 à 24 ans ; le déficit du compte courant se creuserait de 4,1% du PIB en 2019 à 6% en 2020, avant de reculer à 5,2% en 2021 ; les AOR (avoirs officiels de réserve) assureraient la couverture de près de 7 mois d'importations de biens et services jusqu'à fin 2021 ; le déficit budgétaire, hors privatisation, devrait, selon BAM, s'aggraver de 4,1% du PIB en 2019 à 7,9% cette année, avant de commencer à s'améliorer en 2021 pour se stabiliser à 6,5% du PIB, selon le projet de la loi de finances ; l'endettement du Trésor devrait augmenter de 65% du PIB en 2019 à 76,1% avant de s'alléger légèrement à 75,9% en 2021.

Gouvernance

Ces prévisions macro-économiques, est-il précisé, feront l'objet d'une actualisation à l'occasion de la prochaine réunion du Conseil de la Banque prévue le 15 décembre prochain.

En conclusion de son intervention, l'invité de la Commission parlementaire des finances a prospecté l'avenir en proposant un certain nombre de mesures et de réformes structurelles qui seraient de nature à dépasser la crise multiforme actuelle et permettre au pays de résoudre ses différentes vulnérabilités et d'assurer sa résilience face aux futurs chocs éventuels. Il s'agira notamment :

- de la valorisation du capital humain à travers l'investissement dans les systèmes d'éducation et de santé, l'élargissement de la protection sociale et le renforcement des filets sociaux ;

- de l'amélioration de la compétitivité des entreprises marocains face à une concurrence de plus en plus agressive de manière à accélérer la croissance tout en renforçant son caractère inclusif, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales, y compris de genre,

et en offrant plus d'opportunités d'emploi à notre jeunesse ;

- du rehaussement du niveau de la gouvernance, notamment par davantage d'efficacité dans la fonction publique, la généralisation de la pratique de reddition de compte, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'impartialité et l'efficacité du système judiciaire au service des intérêts du citoyen et pour l'amélioration du climat des affaires ;

- du rétablissement des équilibres macroéconomiques et leur préservation, nécessaires pour assurer la soutenabilité de la croissance, ce qui implique une rationalisation et une priorisation des dépenses ainsi qu'une optimisation des recettes ;

- du renforcement de la résilience au changement climatique dont les conséquences sont déjà manifestes au niveau mondial et national ; et

- de l'exploitation des opportunités qu'offrent la révolution numérique à travers l'élaboration d'une stratégie digitale globale, qui permet également de faire face aux défis qu'elle pose comme celui de la cybersécurité. (cf. intervention au parlement)

On le voit, cet ensemble de mesures en 6 points touche à tout. On y trouve du social, de l'économique, de l'environnemental et du politique. Ce qui est frappant, par contre, c'est le style dont ces idées ont été annoncées par l'orateur. Exposées avec véhémence et fougue propres à l'Homme dans un langage populaire, pour ne pas dire populiste, ces mesures ont été reproduites dans une vidéo de six minutes qui a fait le buzz sur les réseaux sociaux.

Force est de relever, toutefois, que le contenu de cette vidéo est en déphasage par rapport au texte écrit qui est pondéré et mesuré nonobstant sa tonalité critique. Le citoyen non averti n'en retient, en définitive, que ces passages incendiaires sur les maux de la corruption, de la fraude fiscale et de la défaillance du politique. Tout ça pour ça serions-nous tenté de dire. C'est bien dommage ! ●

* **Economiste, ancien ministre de l'Emploi et des affaires sociales.**

Le Data center d'OCP à Benguerir primé

Le Data center du groupe OCP à Benguerir a reçu le prix pour la catégorie « Meilleures réalisations dans le monde des Data center », à l'occasion du concours international organisé par Data Center Dynamics. Ce prix récompense l'innovation dans la conception des centres de données au sein de l'entreprise. Situé au cœur du Tech Park à Benguerir, ce nouveau centre, lancé en août dernier et certifié Tier III et Tier IV, fournit une infrastructure de haut niveau et de classe mondiale desservant le Maroc et le continent africain. Et apporte une grande flexibilité au groupe OCP, à ses partenaires ainsi qu'à l'ensemble de l'écosystème national dans les services informatiques et les solutions de cloud computing. ●

Le Maroc vient de signer un accord avec la France... Le cadre est solennel et l'instant n'est pas moins... Les photographes des deux pays sont présents... Et pas que ! Parce que l'accord est d'importance...

Il revêt même un intérêt considérable pour l'hexagone, voire toute l'Europe... Avec cet accord, la France va enfin pouvoir se sortir d'une situation qui l'inquiète... Celle des mineurs marocains qui vivent illégalement en France ! Après avoir longtemps tergiversé, le Maroc reprend son dû... A la place de notre ministre tiré à quatre épingles, je serai dans mes petits souliers...

Car quoi de plus dur, voire humiliant que de représenter un pays qui ne fait plus rêver... même pas ses mineurs ! Mineurs dont la place est au collège ou dans des centres de formation professionnelle... Et non pas à errer dans les rues de Paris, à la merci des prédateurs en tout genre ! Et quid des parents ? Si on ose appeler parents des géniteurs irresponsables ! Même les animaux ont une fibre maternelle plus développée... Mais au-delà de leurs familles indignes, la honte rejaillit sur l'ensemble du pays dont l'image est durablement ternie par ce phénomène peu glorieux d'enfants récupérés à contrecœur ! Des enfants qu'on retrouvera sans doute bientôt dans

Retour forcé

les rues, à essayer de tenter à nouveau le hrig, cette aventure d'immigration périlleuse ! Jusqu'à quand ? ●

N. Tallal



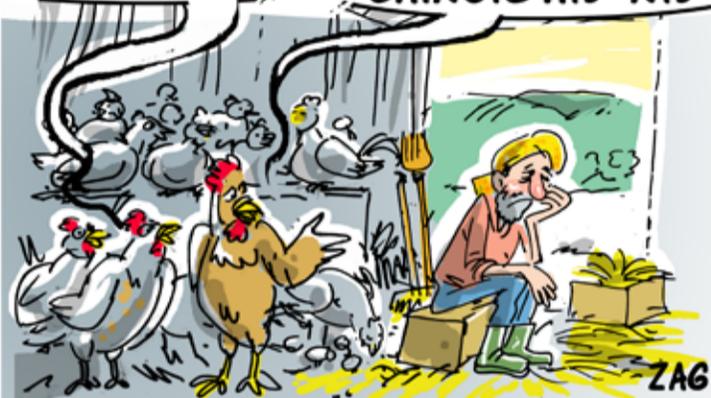


Bec et ONGLES



LES AVICULTEURS FINISSENT L'ANNÉE DANS LE ROUGE

IL EST TRISTE NOTRE PATRON... SON BUSINESS A CHOPE LE VIRUS CHINOIS H19-N19



La CCG et la CGEM à fond avec les entreprises

La CGEM et la Caisse Centrale de Garantie (CCG) ont signé vendredi 4 décembre une convention visant la mise en place d'un nouveau service de médiation baptisé « Corridor CGEM-CCG ».

Concrètement, cette convention paraphée par le patron de la CGEM, Chakib Alj et le directeur général de la CCG, Hicham Zanati Serghini, est destinée à faciliter l'accès des membres de la CGEM au financement à travers la promotion de l'intégralité des offres de la CCG. Dans ce sens, les deux parties s'engagent à animer des ateliers et séminaires régionaux pour faire connaître les produits de la Caisse. En outre, la CCG compte mobiliser son réseau de centres d'affaires régionaux au service d'entreprises désireuses de profiter de ses produits et services financiers. ●

Attijariwafa bank lance de nouveaux produits d'assurance inclusive

Mardi 9 décembre 2020, Mme Ghizlane Alami, directrice exécutive à Attijariwafa bank et Driss Maghraoui, directeur délégué du Pôle Vie à Wafa Assurance, ont animé conjointement une conférence de presse en ligne. Objectif: Présenter la nouvelle gamme de produits d'assurance inclusive «AMANE» de Taamine Iktissadi, garantie par Wafa Assurance.

Le lancement par le groupe Attijariwafa Bank de Taamine Iktissadi vise à mettre sur le marché une offre adaptée en vue de répondre à des besoins spécifiques dans le cadre de la stratégie nationale d'inclusion financière visant la bancarisation de la population précaire. Selon Mme Alami, il s'agit d'établir via ce produit particulier une relation de confiance avec la clientèle tout en rappelant les principales actions menées à cet effet par la filiale dédiée de la banque, Wafacash, spécialisée dans la bancarisation de la population aux revenus irréguliers à travers des produits adaptés.

Ces derniers ont trouvé, à en croire Mme Alami, un écho très favorable parmi la catégorie-cible (notamment Hissab Bikhir et Compte JIBI, premier compte de paiement mobile au Maroc). Plusieurs actions en faveur des TPE ont également été menées tout comme en direction des commerçants et des artisans qui ont bénéficié de l'accompagnement de la plate-forme d'expertise

Al Moukawil. La banque met également en avant sa stratégie d'inclusion des auto-entrepreneurs (600 000 clients à ce jour) et les actions de formation réalisées avec la collaboration de la Fédération Nationale d'Éducation Financière (FNEF).

La présente campagne s'inscrit logiquement dans la poursuite des actions d'inclusion menées par le Groupe Attijariwafa bank. «AMANE» de Taamine Iktissadi se décline en 4 produits destinés aux comptes modestes dont les promoteurs ambitionnent de couvrir l'ensemble des besoins en matière d'indemnisation, de protection, et de participation aux frais funéraires.

Le montant de la souscription est indépendant de l'âge et de l'état de santé du souscripteur (100 DH par an pour l'offre de base, soit 30 centimes par jour). Une formule d'indemnisation simplifiée avec production d'un seul document, en cas de décès, est également prévue.

Pour M. Maghraoui, cette nouvelle formule d'assurance tombe à point nommé, dans un contexte caractérisé par la crise sanitaire qui a révélé les insuffisances du tissu économique et social national tout en faisant prendre conscience aux intéressés de la nécessité de se protéger contre les aléas de la vie.

Wafa Assurance, en tant que leader du marché, se devait à ses yeux d'accompagner cette population en répondant à ces besoins. ●

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Saad Eddine Al Othmani

Le vaccin chinois est irrésistible

Une équipe du Canard a interviewé le Premier ministre Saad Eddine Al Othmani par vidéoconférence sur le vaccin chinois, l'Amérique, le PJD et l'avenir de l'humanité.

Allez-vous vous faire vacciner contre le Covid-19 ?

Évidemment que oui vu que je suis l'un des hauts responsables les plus exposés politiquement. Tout le monde a tendance à me faire porter le chapeau de tout ce qui ne marche pas dans ce pays. Donc, je suis un sujet politiquement prioritaire.

Mais les membres du gouvernement ne sont pas inscrits sur la liste des fonctionnaires de première ligne...

Officiellement, je ne suis pas prioritaire mais je me suis arrangé pour me faire vacciner avant les médecins ; les forces de l'ordre, les enseignants et les financiers. Je dois me préserver pour le bien de la politique inerte au Maroc. En attendant, je me dope chaque soir aux tisanes et autres recettes de grand-mère.

Avez-vous confiance dans le vaccin chinois de Sinopharm ?

Je n'ai confiance que dans ce qui a démontré son efficacité sur les autres. Sur ce plan, je suis quelqu'un de pragmatique qui prend tout son temps. Cela dit, mes services m'ont envoyé une note d'une vingtaine de pages sur les caractéristiques de ce vaccin rédigées en anglais. Comme je ne suis nul en langues étrangères, j'y ai pigé que dalle. Il aurait fallu qu'elle soit écrite dans la langue de bois.

Certaines voix scientifiques se sont justement élevées pour mettre le Maroc en garde contre le vaccin chinois... Est-il dangereux à votre avis ?

Ces voix sont jalouses de la réussite du Maroc qui a été le premier pays à faire en sorte que sa population soit vaccinée. Personnellement, je fais confiance aux Chinetoques. La planète entière a résisté à



leur virus ; il ne faut pas qu'on résiste à sa piqûre. Les Marocains consomment leur thé depuis plusieurs décennies et raffolent de leur camelote. Il ne manquait plus que le vaccin pour que la Chine d'où est parti le virus soit dépendante du Maroc. Désormais c'est chose faite. Vive la Chine.

Vive la Chine ?

Si le PJD est l'avenir du Maroc, la Chine c'est le destin de l'humanité. Difficile de concevoir un monde prospère et stable sans cet empire autrement la situation du monde risque d'empirer. Les chinoïseries on est en plein dedans.

Et l'Amérique ?

L'Amérique, débarrassée de Trump, n'est pas finie contrairement à ce que certains pensent. Elle revient avec Biden et même en force.

Et le PJD ?

J'ai peur que les Marocains lui résistent lors des prochaines élections après leur avoir contaminé l'esprit. Cependant, je compte commander à nos amis chinois un vaccin contre l'infidélité électorale. ●

Propos recueillis par Saliha Toumi



Déconfiné
de Canard

Le MIGRATEUR



Nucléaire iranien : Bonn veut un accord plus large

L'UE, a estimé vendredi dernier qu'un simple retour à l'accord existant sur le nucléaire iranien ne suffirait plus et qu'il fallait l'élargir aux programmes balistiques de Téhéran notamment. «Un retour à l'accord actuel ne suffira pas», a déclaré le chef de la diplomatie allemande Heiko Maas à l'hebdomadaire Der Spiegel, dans la perspective d'une possible relance de ce dossier après l'entrée en fonction du démocrate Joe Biden comme président des États-Unis. «Il va falloir une sorte d'accord nucléaire plus, ce qui est aussi dans notre intérêt», a déclaré M. Maas. Joe Biden a confirmé mercredi être favorable à un retour de son pays dans l'accord si les autorités iraniennes reviennent à «un respect strict» des limites imposées à leur programme nucléaire, avant des négociations sur les autres menaces posées par Téhéran. Pour sa part Téhéran a répondu au tac au tac à Bonn par la voix de son chef de diplomatie Jawad Zarif. «Avant de réclamer un nouvel accord, l'Allemagne devra convaincre ses partenaires occidentaux de respecter le premier.» ●

La bataille de la Géorgie, dernier baroud de Donald Trump ?

Au vu des positions des républicains et des démocrates dans la bataille sénatoriale dont le champ est l'État de la Géorgie (dont les 16 grands électeurs ont été gagnés par Biden), sans jeu de mots, Stalingrad. La mère des batailles. Outre une éventuelle guerre contre l'Iran qui pourrait redonner l'avantage à Donald Trump qui reste le chef de l'exécutif avec toutes ses prérogatives jusqu'au 20 janvier (Voir le Canard N°528), remporter les deux sièges sénatoriaux de la Géorgie dont le deuxième tour de l'élection est prévu pour janvier avec des votes anticipés dès ce mois de décembre signifierait deux années au moins de bâtons dans les roues pour Joe Biden. (Les républicains ont besoin d'un seul siège pour avoir la majorité alors que les démocrates doivent remporter les deux.). Lequel président élu ne pourrait pas tenir toutes ses promesses électorales (au moins pour les deux premières années du mandat), du fait que l'aval sénat est incontournable pour valider les nominations aux hautes fonctions ainsi que pour l'adoption de programmes économiques et sociaux importants. Plus inquiétant, il suffit aux républicains de gagner l'un des deux sièges en jeu pour garder la mainmise sur le sénat. Si ce scénario-catastrophe se réalise il obligera Joe Biden de gouverner par ordonnances (executive orders) pour faire passer les grandes décisions nécessitant l'approbation du sénat. Ainsi la bataille pour le contrôle du sénat sera dure. Un combat entièrement centré sur la Géorgie. Pour soutenir les sénateurs républicains Kelly Loeffler et David Perdue qui sont au coude à coude avec leurs rivaux démocrates le président Trump n'a pas hésité à faire le déplacement à Valdosta samedi soir dernier pour haranguer la foule, son premier meeting électoral depuis le 3 novembre. «Laissez-les voler la Géorgie à nouveau, vous ne pourrez plus jamais vous regarder dans le miroir», a déclaré M. Trump aux participants au rassemblement. Si Kelly Loeffler et David Perdue «ne gagnent pas, rien ne pourra arrêter» les démocrates, a-t-il tonné. Et Trump qui croit toujours qu'il a remporté la Géorgie d'ajouter : «Vous n'avez pas idée d'à quel point ça ira mal». Le rassemblement



Donald Trump samedi 5 décembre 2020 à Valdosta (Photo/Ben Gray/AP).

de 100 minutes de D. Trump devant des milliers de partisans en grande partie masqués a eu lieu peu après que le gouverneur républicain de la Géorgie ait décliné son appel en faveur d'une session législative spéciale pour lui donner les voix électorales de l'État, même si le président élu Joe Biden a remporté la majorité des voix ! La veille vendredi, c'était Mike Pence qui s'est battu pour les républicains à Savannah. «Nous ne cesserons jamais de nous battre pour rendre l'Amérique à nouveau grande. C'est pourquoi le président Trump et moi avons besoin que David Perdue et Kelly Loeffler retrouvent la majorité républicaine au sénat des États-Unis, a déclaré le vice-président. De leur côté, l'ancien président Barack Obama qui ne peut tout dire à cause du statut d'ancien président des États-Unis, adopte une approche socialement distante de l'élection. Il a organisé un rassemblement virtuel avec les candidats démocrates, Jon Ossoff et Raphael Warnock. «Vous êtes à nouveau au centre de notre univers civique car l'élection spéciale en Géorgie va déterminer en fin de compte le cours de la présidence Biden et si Joe Biden et Kamala Harris peuvent tenir sur le plan législatif tous les engagements qu'ils ont pris», a déclaré l'ancien président. Le vote anticipé pour le second tour du Sénat commence le 14 décembre. Le jour de l'élection est le 5 janvier. Un scrutin qui déterminera la carte politique des États-Unis au moins jusqu'aux élections de mi-mandat en 2022. Stalingrad en vue. ●

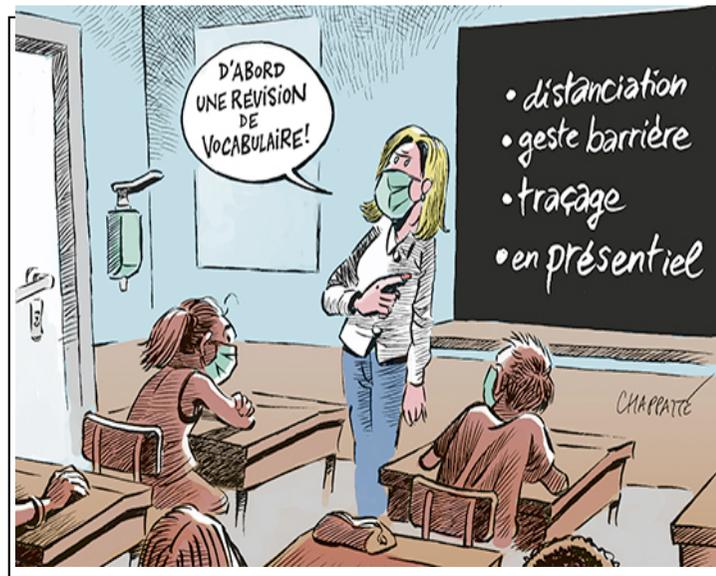
Erdogan toujours obsédé par Macron

Emmanuel Macron est décidément une idée fixe de son homologue turc Recep Tayyip Erdoğan. Et pour cause. Ce dernier continue de tacler verbalement le président français dans ses discours enflammés. Il a déclaré vendredi 4 décembre qu'il espérait que la France se débarrasse le plus rapidement possible d'Emmanuel Macron ! Cette guéguerre entre les deux chefs d'État n'est pas fortuite. La Turquie est impliquée dans une série de différends avec la France et ses partenaires de l'UE, allant des tensions en Méditerranée orientale à la région contestée du Haut-Karabakh. La prise de bec a atteint de nouveaux sommets ces derniers mois, la France ayant décidé de sévir contre l'extrémisme islamiste après plusieurs attaques sur son territoire. «Macron est un problème pour la France. Avec Macron, la France traverse une période très, très dangereuse. J'espère que la France se débarrassera des problèmes de Macron le plus rapidement possible», a déclaré Erdoğan aux journalistes après la prière du vendredi à Istanbul. Il a déclaré que les Français devraient se débarrasser de leur dirigeant «sinon ils ne pourront pas se débarrasser des gilets jaunes», en référence au mouvement de protestation qui a éclaté en France en 2018. «Les gilets jaunes pourraient plus tard se transformer en gilets rouges», a déclaré Erdoğan, sans donner de détails. Le leader turc a suggéré à plusieurs reprises que Macron subisse des «contrôles mentaux» et a exhorté le peuple turc à boycotter les produits portant le label français. La diatribe de Erdoğan est arrivée alors que l'Union européenne pèse sur l'imposition de sanctions contre la Turquie lors d'un sommet le 10 décembre, en grande partie à cause de son impasse avec la Grèce, membre de l'UE, en Médi-

terranée orientale. Les diplomates ont déclaré que Paris fait pression pour que de telles mesures punitives soient prises contre Ankara, même si certains membres clés de l'UE - notamment l'Allemagne - sont plus circonspects et souhaitent une approche diplomatique. «Nous sommes prêts à utiliser les moyens à notre disposition», a déclaré le chef du Conseil européen Charles Michel, exprimant sa consternation face aux «actes unilatéraux» et à la «rétorique hostile» d'Ankara. Dans une interview télévisée vendredi, M. Macron ne semblait pas vouloir se laisser entraîner dans une nouvelle série d'insultes avec Erdoğan. «Je crois en respect... Je pense que les invectives entre dirigeants politiques ne sont pas une bonne méthode», a déclaré le président français. La Turquie et la France sont également en désaccord au sujet du Haut-Karabakh, une région d'Azerbaïdjan peuplée d'Arméniens ethniques qui s'est séparée du contrôle de Bakou dans les années 1990, après la guerre soviétique. De nouveaux combats ont éclaté en septembre, faisant plusieurs milliers de morts, jusqu'à ce qu'un accord de cessez-le-feu négocié par la Russie soit conclu le mois dernier. La Turquie est un fidèle allié de l'Azerbaïdjan et Macron - dont le pays compte une importante communauté arménienne - a accusé à plusieurs reprises Ankara d'avoir envoyé des milices syriennes se battre pour Bakou. «Mon cher ami Aliiev (le président azerbaïdjanais Ilham Aliiev) a donné un conseil aux Français leur disant que s'ils aiment tant les Arméniens, ils n'ont qu'à leur donner Marseille. Moi aussi, je leur donne le même conseil», a ajouté le président turc. ●



MM. Erdogan et Macron, lors d'une conférence sur la Libye, à Berlin, le 20 janvier 2020. (Michael Sohn / AP/SIPA)



le Canard
Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar
Abdelkarim Chankou
Saliha Toumi
Rachid Wahbi
Ahmed Zoubair

CARICATURES
Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL
Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

Impression
Groupe Maroc Soir

DISTRIBUTION
Sapress

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Can'Art et CULTURE



L'histoire du cinéma marocain dans un livre

Le livre d'histoire du cinéma marocain de 1907 à 1986 de Ahmed Bouanani, publié pour la première fois 33 ans après son écriture. « La septième porte, une histoire du cinéma au Maroc de 1907 à 1986 », publié chez Kulte Gallery & Editions, se dévore comme un très bon roman d'aventure. On ne s'en lasse pas. D'autant plus que « Ahmed Bouanani, auteur d'une œuvre littéraire immense et en grande partie inédite, disait n'écrire que pour lui-même et pour quelques amis. » Comme si les quatre livres publiés de son vivant l'avaient été contre sa volonté. Mais l'unique ouvrage qu'il tenait explicitement à voir paraître est peut-être celui-ci qui vient de paraître 9 ans après son décès. « La septième porte est un texte hybride au souffle prodigieux. C'est un livre d'histoire qui se lit comme un roman d'aventure, le roman haletant d'une naissance



semée d'obstacles : la naissance inachevée d'un cinéma national. C'est, mise en récit, la quête enthousiaste et contrariée d'un art qui sache à la fois honorer la mémoire collective et façonner les images d'un avenir partagé », écrit Omar Berrada, qui a dirigé la publication au côté de Touda, la fille de Bouanani, dans l'avant-propos. « Pour Ahmed Bouanani », poursuit-il, « écrire ce texte relevait d'une nécessité intime, d'une responsabilité dont il se sentait investi. Personne d'autre n'avait écrit ni, pressentait-il à juste titre, n'allait écrire cette histoire. Le projet demeura, hélas, longtemps empêché. Trente-trois ans plus tard, La septième porte paraît enfin, grâce aux efforts conjugués de nombreuses personnes dévouées à l'œuvre de Bouanani et à la mémoire du cinéma marocain ». Le livre est disponible à Kulte Bookstore à Rabat au prix de 200 dirhams. ●

Saadani nouveau directeur de l'info à 2M



Directeur adjoint de l'information à 2M depuis plusieurs années et ancien présentateur du JT, le journaliste a été nommé vendredi 4 décembre directeur de l'information de 2M. Hamid Saadani assurait l'intérim depuis le départ de la précédente directrice de l'information Samira Sitail en janvier dernier. Sous la charge de Saadani la chaîne prépare le lancement de cinq nouveaux programmes d'information auxquels seront conviés à s'exprimer des personnalités politiques. ●

Unesco : Le Maroc soutient Audrey Azoulay

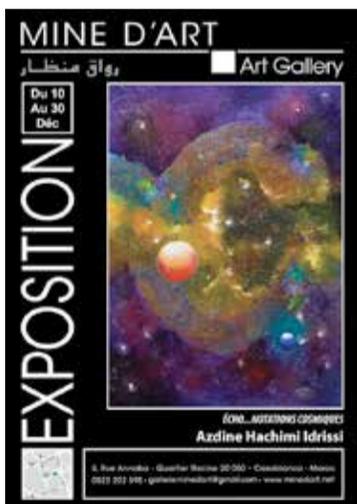
Le Maroc a officiellement annoncé, mercredi 2 décembre, son soutien à la candidature de la Secrétaire générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, pour un second mandat à la tête de cette organisation ougienne. Ce soutien a été annoncé par l'ambassadeur-délégué permanent du Royaume du Maroc auprès de l'Unesco, Samir Addahre, lors de l'ouverture de la 210ème session du Conseil exécutif de l'Unesco qui se tient du 2 décembre au 27 janvier 2021. « Je saisis cette occasion pour vous exprimer, Madame la Secrétaire générale, au nom du Maroc, suite à l'annonce de votre candidature pour un second

mandat, notre plein soutien et notre engagement à agir pour la concrétisation de cette candidature », a indiqué l'ambassadeur marocain dans une déclaration lors du débat plénier de cette 210ème session. « Ce soutien est en cohérence avec notre position, celle de saluer votre action réformatrice et vous permettre de la mener à son terme pour le bien et le rayonnement de cette organisation », a affirmé le diplomate marocain. Éluë pour un mandat de 4 ans, Audrey Azoulay a pris ses fonctions le 15 novembre 2017. Elle a succédé à la Bulgare Irina Bokova, première femme à la tête de l'Unesco. ●



Azdine Hachmi Idrissi expose à Casablanca

Professeur de littérature à la faculté de lettres et des sciences humaines II de Casablanca, la passion de peindre naissait chez Azdine Hachmi Idrissi il y a 40 ans, quand les arts plastiques étaient encore enseignés à l'école. Sa peinture se caractérise par la richesse harmonieuse des couleurs dans une certaine abstraction, mais en réalité savamment ordonnée et anti-entropique, qui interpelle l'inconscient du spectateur en réveillant chez lui un sentiment inné, enfoui dans sa mémoire matricielle, celui de l'infini et de l'infiniment grand qu'on peut résumer par Théorie de l'origine de l'univers, où il vit et évolue : la cosmogonie. Du 10 au 30 décembre 2020 à Mine d'Art Gallery, 5, Rue Annaba Quartier Racine, Casablanca, (www.minedart.net) ●



Le Maroc présent à la présélection des Oscars 2021

Le film « Le Miracle du Saint Inconnu » du réalisateur Alaa Eddine Aljem représentera le Maroc dans la présélection des Oscars 2021, dans la Section « Meilleur Film International ». Selon le Centre cinématographique marocain (CCM), « une commission de sélection, présidée par le journaliste et critique de cinéma, Bilal Marmid, a porté son choix sur Le Miracle de Saint Inconnu pour représenter le Maroc à la présélection pour l'Oscar du meilleur film international, au titre de l'année 2021, et ce conformément aux critères établis par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences ». Outre Bilal Marmid, ajoute



le CCM, la commission de sélection comptait parmi ses membres le producteur et réalisateur Jamal Souissi, la productrice et réalisatrice, Jihane Elbahhar, la comédienne Amal Ayouch, le réalisateur Ghali Grimiche et Mourad Latifi, représentant du Centre cinématographique marocain. Quasi inconnu jusqu'à alors, le fils du comédien Mohamed El Jem, avait séduit la semaine de la critique, événement parallèle du festival de Cannes (édition 2019, par son long métrage « Le Miracle du Saint Inconnu », son premier film qui lui a valu une salve d'applaudissements et des louanges de la part des médias et la

critique. Lauréat de l'école du cinéma de Marrakech puis de Bruxelles, ce jeune réalisateur est sur le bon chemin pour une belle carrière eu égard des qualités montrées dans cette œuvre qui est une réussite. L'histoire de ce film teinté de beaucoup d'humour sarcastique et satirique se déroule quelque part à Marrakech. Après sa sortie de prison, Amine qui vit de larcins revient sur les lieux où il a caché son butin mais y trouve un mausolée d'un saint dédié à un saint inconnu construit là comme par enchantement. « Le réalisateur marocain signe une fable moderne et burlesque, tournée dans un petit désert des environs de Marrakech qui a séduit la Semaine de la Critique », relève le « Film français » considéré comme un hebdo de référence des professionnels de l'audiovisuel (Voir le Canard N° 564). ●

« Casarchives », une expo dédiée à la mémoire historique de Casablanca

« **C**asarchives », une exposition de photos et documents dédiée à la mémoire historique de Casablanca, se tient du 30 novembre au 31 mars prochain à la galerie des Archives du Maroc, à l'occasion de la Journée nationale des archives, commémorée le 30 novembre. Parallèlement à l'exposition en présentiel, ouverte aux visiteurs à partir du 1er décembre, une version vir-



tuelle en 3D est élaborée pour en faire bénéficier le grand public via le site officiel des Archives du Maroc et les réseaux sociaux, ajoute le communiqué. Archives du Maroc rappelle par ailleurs que l'exposition est programmée conformément aux mesures sanitaires en vigueur (masques, gel hydraulique, distanciation physique...) pour empê-



Et Batati ET BATATA



Bizarre



A 102 ans elle survit à la Covid... deux fois !

Une aînée de 102 ans qui a survécu à la grippe espagnole a maintenant battu la COVID-19, non pas une, mais bien deux fois. C'est du moins ce que rapporte le site tvanouvelles.ca daté du 3/12/20.

Angelina Friedman, une centenaire de North Chester dans l'État de New York, a survécu à l'épidémie de grippe espagnole en 1918.

En avril dernier, elle a combattu une première fois le nouveau coronavirus. Sa fille affirme qu'elle a à nouveau contracté la maladie cet automne.

Mme Friedman s'en est remise et est de retour dans sa résidence. Elle a pu reprendre son rythme de vie et a recommencé à tricoter. ●

Survit à une chute du 19e étage

Un garçon tchèque de 15 ans a survécu vendredi 4 décembre à une chute du 19e étage d'un immeuble à Prague, ont annoncé la police, les secouristes et les médias.

« Nous avons été appelés suite à une chute du 19e étage d'un immeuble », a déclaré à l'AFP la porte-parole de la police de Prague, Eva Kropacova.

Selon les médias tchèques, le garçon a eu la chance d'atterrir sur un toit au-dessus de l'entrée de l'immeuble.

Le service des urgences de Prague a indiqué que le garçon a été mis dans un coma artificiel.

« Le jeune de 15 ans a été transporté à l'hôpital avec de graves blessures à la tête et au bassin », selon un message du service sur Twitter.

La police enquête sur la cause de l'accident qui s'est produit dans un vaste quartier de la banlieue sud de Prague, a indiqué Mme Kropacova. ●

Supprime des messages l'informant de son gain au loto

Une Australienne a gagné près de 122.000 euros à la loterie à la mi-novembre, alors que pendant 10 jours elle a cru que tous les messages qu'elle recevait relevaient de publicités frauduleuses ou de spam. De ce fait, elle n'a fait que de les supprimer jusqu'à recevoir une lettre officielle par la poste, relate UPI.

Elle a expliqué qu'elle avait acheté un billet de loterie le 20 novembre, mais il a été immédiatement oublié et elle n'a même pas vérifié les combinaisons gagnantes.

Et seulement quand elle a reçu une lettre de la loterie qui l'a informée qu'elle avait gagné le jackpot et après avoir vérifié son billet, elle a compris qu'elle avait vraiment gagné une petite fortune. ●



Rigolard



*Le fou et le jeu de carte

Deux fous jouent aux cartes dans un hôpital psychiatrique.

L'infirmière arrive avec une seringue. L'un des deux cinglés dit :

- Tiens, voilà la dame de pique !

*Un paysan et son fils

Un jeune discute avec son père paysan :

- Papa, plus tard, j'ai envie d'être acteur.

- T'as de la chance mon p'tiot ! Parce que dans notre métier, y'en a plein des tracteurs.

* Deux magasins belges

Deux magasins viennent d'ouvrir côte à côte à Bruxelles.

L'un est géré par un Wallon, l'autre par un Flamand.

Il est placardé une affiche sur chaque vitrine :
Sur celle du Wallon : « Ici on parle français. »
Sur celle du Flamand : « Ici on ne parle pas, on travaille. »

* Le combat de coqs

Comment reconnaît-on un Belge dans un combat de coqs ?

- C'est celui qui amène un canard !

Comment reconnaît-on un Français dans un combat de coqs ?

- C'est celui qui parie sur le canard !

Comment sait-on que la Mafia italienne a organisé le combat ?

- C'est le canard qui gagne...

*Le belge et Albert Einstein

Lors d'une conférence, un Belge demande à Albert Einstein :

- Quelle est la différence entre le temps et l'éternité ?

- Cher Monsieur, je devrais consacrer tout mon temps à vous l'expliquer, et il vous faudrait une éternité pour le comprendre.

*L'Africain et le génie

Un Africain, perdu dans le désert, est sur le point de mourir de soif. Il trouve une lampe et s'empresse de l'astiquer dans un dernier espoir. Un génie apparaît soudainement et lui dit :

- Donne-moi trois vœux à exaucer.

- Je souhaite être dans un endroit où il y a beaucoup d'eau. Je voudrais être blanc et voir beaucoup de fesses.

Le génie s'exécute et le transforme en... chiottes.

* Un Français, un Japonais et un Américain

Un Français, un Japonais et un Américain en haut de la tour Eiffel doivent lancer un objet. Le Français s'avance et jette un couteau. Il entend des pleurs et descend. Il aperçoit une petite fille en larmes et lui demande pourquoi.

- Ma maman a reçu un couteau dans l'œil.

Le Japonais s'avance à son tour et lance un katana. Il entend des pleurs et descend. Il aperçoit un petit garçon en larmes et lui demande pourquoi.

- Mon papa s'est pris un katana dans la tête. L'Américain s'avance et lance une grenade.

Là, il entend un des éclats de rires et descend. Il voit un petit garçon rigoler et lui demande pourquoi.

- Ben quand j'ai pétié, ma maison a explosé.

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m2 plus un parking de 2000 m2 pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement
Attawfik le Zenith
Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et Batati ET BATATA



Mot Fléchés

PRODUIT À L'ÉTRANGER PROFIT	PASSIF ALIMENTÉE	INHÉRENT À LA BOURSE	PREUVE DE DÉPÔT PARTIE DU CORPS	PAYS EN DÉVELOP- PEMENT	DÉPOSÉ À L'INPI MAL CLASSÉ
				ANCIENNE STATION SPATIALE	
PRIX À GAGNER PETIT COMMERCE		ENTREPRISE FILLE D'AGA- MEMNON			RÊVE INACHEVÉ CANAUX MARINS
			MAFIA FILET D'EAU		
FRISÉ BISTROT		OBTIENT SANS TRAVAIL RESSOURCE MONÉTAIRE			EN MATIÈRE DE
NOUAI PURE			FABRIQUÉE ASSÉCHAÎT		
			PARTIES DE TENNIS VICTOIRE D'EMPIRE		BANQUE CENTRALE À FRANCFORT
FAIT DES FRAIS	CONFITS DANS LA SALADE BÊTE PUANTE				COTÉE EN BOURSE
			NUMÉRO UNIQUE POUR LES SOCIÉTÉS	ACTINIUM AU LABO POINT DE VUE	
COMBAT- TRAIENT	SYNDICATS ABIMAI			SERVICE GAGNANT OBTENU	
					S'AMUSE
SECTEUR DE VENT CAUCHEMAR DU PATRON		ARTICLE	CONSULTÉ	FAIRE LE LION	
				RÈGLE DE DROIT	
AIMÉE DE TRISTAN				RÉFUTENT	

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I			■						
II				■					
III		■							
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

HORIZONTALEMENT

I. Incontestablement numéro 1 au tiercé. Que je diffuse. II. C'est rien, me direz-vous, et en partie indisponible. Commune de la Comarque du Val d'Aran. III. De jeunesse, elles sont l'aboutissement des problèmes de comportement. IV. Erreur de langage qui enfreint les règles de la syntaxe. V. Qui a les propriétés du diamant. VI. Rattrapent un concurrent. VII. Feraï donc le partage d'une succession entre les héritiers. VIII. Responsable de la rouille chez divers végétaux cultivés. IX. Indispensable en médecine.

VERTICALEMENT

1. Elle peut être due à une insuffisance rénale. 2. Une note de fantaisie que l'on retrouve dans les loisirs. Saveurs associées à un goût. 3. Très vieilles tuniques. 4. Nettoie à nouveau. 5. Jean Nesmy par exemple. 6. Critiquent avec violence. 7. Accaparerai un grand nombre d'avantages. 8. Qui marque la fin. 9. Capital.

Pyramot

Le Pyramot est un jeu dans l'esprit des mots codés. Il s'agit de former une pyramide de mots dont chaque mot est l'anagramme du précédent plus une lettre.

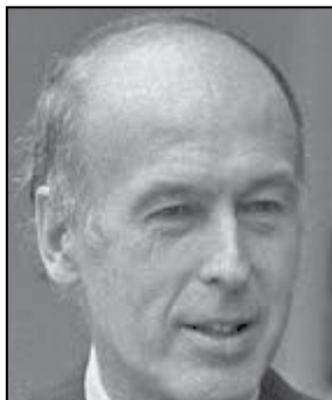


Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

4	6			3				
2	3			9	5			8
	7			8				1
						3		
	2	3	1	4	7	9		
		4						
	9		8					4
3	5	4					2	7
			2				3	5

A méditer



« On ne guérit pas les plaies en les léchant avec une langue de bois. »

Valéry Giscard
D'Estaing

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

4	1	5	7	9	8	2	3	6
7	3	6	1	5	2	4	8	9
8	2	9	6	4	3	5	7	1
5	4	2	9	8	6	3	1	7
6	8	7	3	2	1	9	5	4
1	9	3	5	7	4	8	6	2
2	5	4	8	6	7	1	9	3
3	7	8	2	1	9	6	4	5
9	6	1	4	3	5	7	2	8

Mots fléchés

T	B	L	E	C	M
D	O	D	O	M	A
M	E	N	A	C	A
A	B	I	D	J	A
O	C	O	I	S	E
C	U	I	V	R	E
C	D	I	N	A	T
I	T	E	R	A	T
O	G	I	E	U	L
B	U	J	U	M	B
O	L	E	L	A	M
A	L	B	E	R	T
U	A	E	O	N	L
S	E	R	E	N	G
S	D	T	O	M	B

Pyramot



Mots croisés

HORIZONTALEMENT :
I. METRONOME. ECRUE. II. ADOUBER. NOCHERS. III. GRUE. STONEHENGE. IV. NEREIS. UELE. DER. V. ADN. NEVRALGIE. VI. NOEUD. EAG. ANZIN. VII. INDREETLOIRE. RE. VIII. IAMBE. NOARNA. IX. ESSEN. READYMADE. X. EQUITABLE. EUES. XI. HOUSSE. RIST. XII. EPERVIN. ISE. XIII. KISERU. LIONCEAU. XIV. AM. PALAUAN. ORTF. XV. SCORSESE. SURSIS.

VERTICALEMENT :
1. MAGNANIME. HAKAS. 2. EDREDON. SEO. IMC. 3. TOURNEDISQUES. 4. RUEE. URAEUS. EPR. 5. OB. INDEMNISERAS. 6. NESSE. EB. TIPULE. 7. ORT. VETERANE. AS. 8. OURAL. EBERLUE. 9. ENNEAGONAL. VIA. 10. OELL. IODERIONS. 11. ECHEGARAY. INN. 12. CHE. INERMES. COR. 13. RENDEZ. NAUTIERS. 14. URGE. IRADE. SATI. 15. ESERINE. ESTEUF.



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tél : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma